



## Canne à sucre – Décembre 2019

**Directeur de publication :** Frédéric Vienne, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion  
 24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

**Animateur filière et rédacteur :** Joseph Antoir.

**Comité de rédaction :** Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

**Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance :** Anafruit, Armeflhor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

### A retenir

**Météorologie :** en décembre, la pluviométrie est supérieure aux moyennes normales dans l'ensemble de l'île excepté dans le Nord.

**Bilan phytosanitaire :** comparaison du bilan sanitaire 2019 par rapport à 2018.

### Météorologie

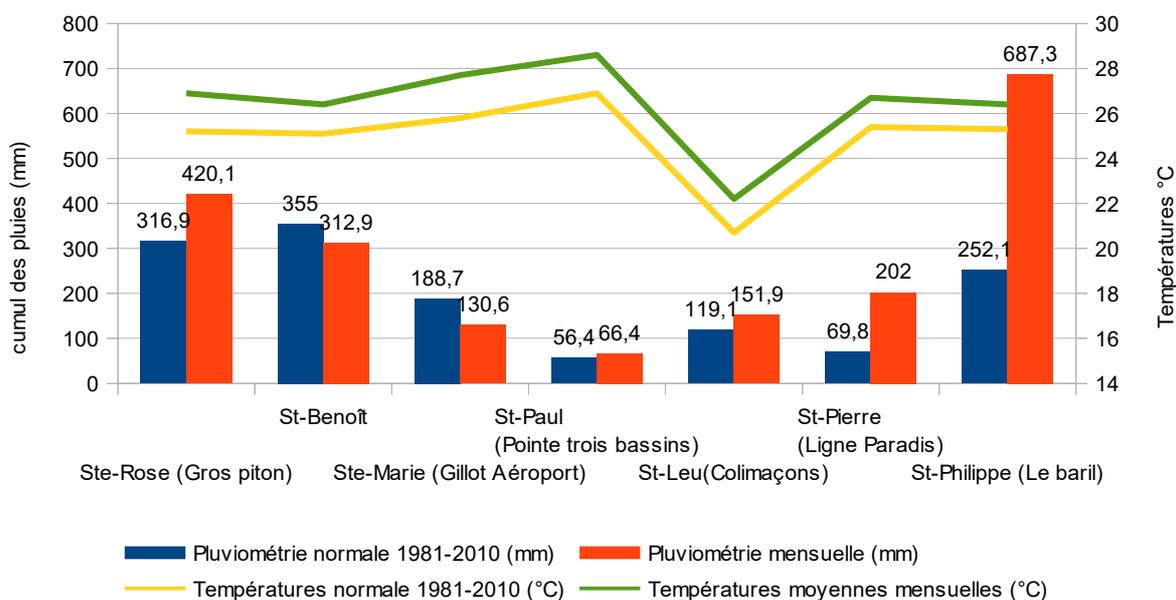
Relevés de décembre 2019 comparés aux moyennes normales (1981-2010) du mois de décembre.

Poste	EST		NORD	OUEST		SUD	
	Ste-Rose (Gros piton)	St-Benoît	Ste-Marie (Gillot Aéroport)	St-Paul (Pointe trois bassins)	St-Leu (Colimaçons)	St-Pierre (Ligne Paradis)	St-Philippe (Le baril)
Pluviométrie normale 1981-2010 (mm)	316,9	355	188,7	56,4	119,1	69,8	252,1
Pluviométrie mensuelle (mm)	<b>420,1</b>	<b>312,9</b>	<b>130,6</b>	<b>66,4</b>	<b>151,9</b>	<b>202</b>	<b>687,3</b>
Températures normale 1981-2010 (°C)	25,2	25,1	25,8	26,9	20,7	25,4	25,3
Températures moyennes mensuelles (°C)	<b>26,9</b>	<b>26,4</b>	<b>27,7</b>	<b>28,6</b>	<b>22,2</b>	<b>26,7</b>	<b>26,4</b>

Données météo France

Les températures du mois de décembre 2019 sont plus élevées que les moyennes normales sur l'ensemble des stations comme le mois dernier. Les pluviométries ont été supérieures aux moyennes normales dans l'ensemble de l'île, excepté dans le Nord où elles ont été inférieures de 31 %.

Relevés de décembre 2019, comparés aux moyennes normales (1981-2010) du mois de décembre



## Phénologie

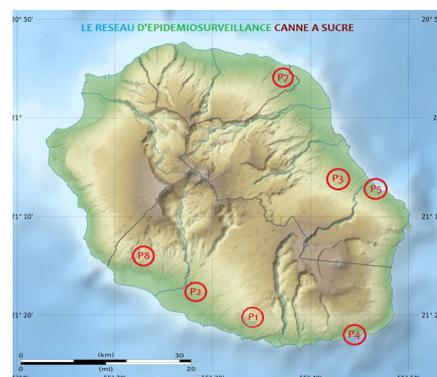
Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois de décembre 2019.

Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Petite-île	Le Chemin Jessy	450	R585	Fin juillet 2019	Croissance
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-juillet 2019	Croissance
P3	Saint-Benoît	Cambourg	421	R570	Début août 2019	Croissance
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2019	Croissance
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2019	Croissance
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Début août 2019	Croissance
P8	La P8 ne fait plus parti du réseau épidémiosurveillance canne à sucre à cause d'un changement de culture.					

## État phytosanitaire des cultures

### • Canne à sucre

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 6 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



## BILAN SANITAIRE 2019 PAR RAPPORT À 2018

Pendant l'année 2019, le réseau a connu plusieurs évolutions dans les parcelles suivies. De janvier à mars le bilan concerne 6 parcelles du réseau. D'avril à octobre, 7 parcelles grâce à l'intégration d'une nouvelle parcelle et de novembre à décembre de nouveau sur 6 parcelles avec la conversion d'un producteur vers une autre culture.

### Pression des ravageurs et adventices

RAVAGEURS et ADVENTICES		
	Niveau d'attaque en 2019	Gravité par rapport à 2018
<b>Borer rose</b> ( <i>Sesamia calamistis</i> )	1,5	
<b>Borer ponctué</b> ( <i>Chilo sacchariphagus</i> )	2,5	
<b>Noctuelle</b> ( <i>Mythimna pseudoloreyi</i> )	2	
<b>Thrips</b> ( <i>Fulmekiola serrata</i> )	2	
<b>Cochenilles</b> ( <i>Aulacaspis tegalensis</i> )	2	
<b>Rats</b> ( <i>Rattus</i> sp.)	1,5	
<b>Adventices</b> (lianes, fataques, tabac boeuf, etc.)	1,5	

Niveau d'attaque de 0 à 3

**0** : pression nulle, pas de présence. **1** : pression faible, pas d'impact sur la récolte.

**2** : pression moyenne, impact possible **3** : pression forte, impact certain.

### Facteurs de risque phytosanitaire

Au niveau des bioagresseurs, comme en 2018 on remarque une pression moyenne des **borers ponctués, cochenilles, et thrips**. La pression est également moyenne pour les **chenilles défoliatrices** mais a franchi un nouveau palier en 2019. La pression des **borers rose et des rats** est faible et reste stable par rapport à 2018.

La pression des **adventices** a baissé par rapport à 2018, elle passe à un niveau de pression faible (1,5). Les précipitations de 2019 sont globalement en dessous des moyennes normales 1981-2010 et ont d'une manière générale font baisser le taux d'enherbement des parcelles. De plus, les adventices sont globalement bien gérées par des méthodes alternatives qui ont ainsi limité leur développement et leurs impacts sur la culture.

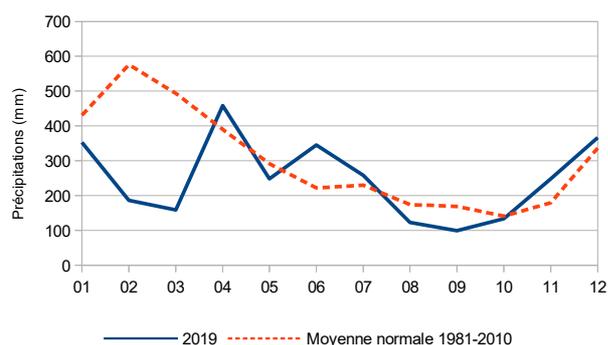
## Bilan météorologique 2019

Le bilan prend en compte les 7 stations météorologiques ci-dessous réparties sur toute l'île.

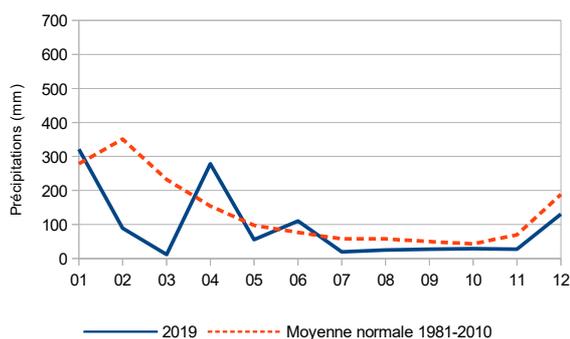
Poste	EST		NORD	OUEST		SUD	
	Ste-Rose (Gros piton)	St-Benoît	Ste-Marie (Gillot Aéroport)	St-Paul (Pointe trois bassins)	St-Leu (Colimaçon)	St-Pierre (Ligne Paradis)	St-Philippe (Le baril)

## Pluviométrie

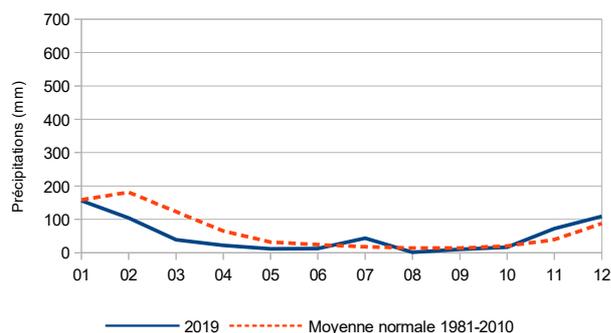
Bilan des précipitations dans l'Est



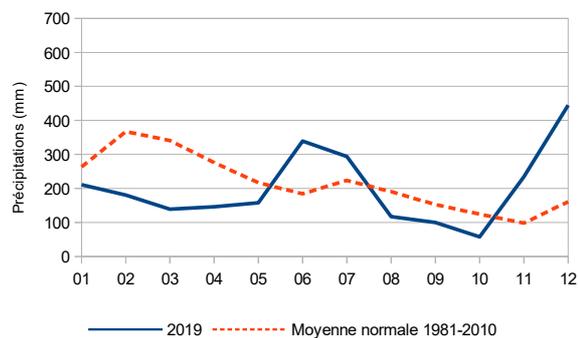
Bilan des précipitations dans le Nord



Bilan des précipitations dans l'Ouest



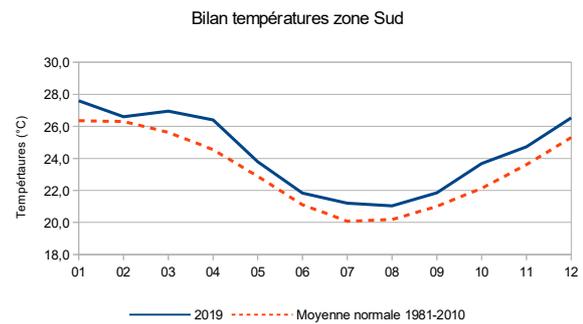
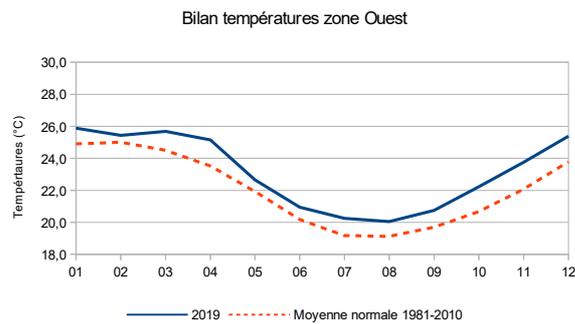
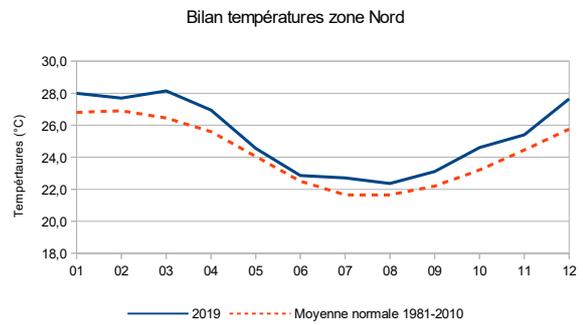
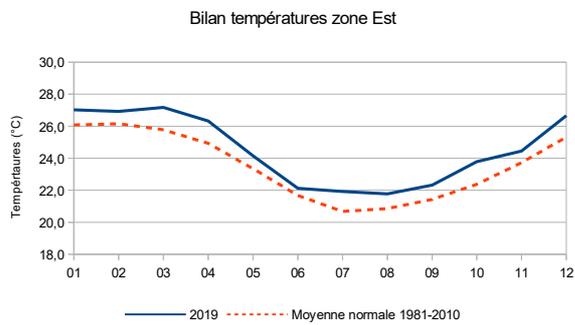
Bilan des précipitations dans le Sud



Bilan 2019 (Par rapport à la moyenne normale)				ILE
EST	-11 %	OUEST	-15 %	
NORD	-25 %	SUD	3 %	

Sur la majorité des stations, on observe en moyenne des déficits de pluies par rapport aux normales 1981-2010. Les moyennes du Nord ont le plus fort déficit (25 %). Seules les stations du Sud enregistrent un excédent de pluies faible (3%) par rapport aux normales 1981-2010.

## Températures



Bilan 2019 (Par rapport à la moyenne normale)				ILE
EST	1,11	OUEST	1,25	1,17
NORD	1,16	SUD	1,15	

Les températures ont été plus hautes que la moyenne normale 1981-2010 d'environ 1° C sur la majorité des stations.

Principales adventices observées en 2019 dans les exploitations cannières du réseau d'épidémiosurveillance.

Zone	Commune et altitude (m)	Principales adventices observées 2019
Est	Sainte-Rose 65 m	Avocat marron ( <i>Litsea glutinosa</i> ) - Jambellon ( <i>Kyllinga erecta</i> ) - Petit tamarin blanc ( <i>Phyllanthus niruri</i> ) - Violette marron ( <i>Centella asiatica</i> )
	Saint-Benoît 421 m	Brède Morelle ( <i>Solanum nigrum</i> ) - Tabac boeuf ( <i>Clidemia hirta</i> ) - Herbe duvet ( <i>Paspalum paniculatum</i> ) - <b>Herbe à bouc</b> ( <i>Ageratum conyzoides</i> ) - <b>Jambellon</b> ( <i>Kyllinga erecta</i> )
	Saint-Benoît 66 m	<b>Oumine</b> ( <i>Cyperus rotundus</i> ) - <b>Herbe à bouc</b> ( <i>Ageratum conyzoides</i> )
Nord	Sainte-Suzanne 550 m	Brède Morelle ( <i>Solanum nigrum</i> ) - <i>Crassocephalum crepidioides</i> - <b>Herbe à bouc</b> ( <i>Ageratum conyzoides</i> ) - <b>Margose</b> ( <i>Momordica charantia</i> ) - Tabac boeuf ( <i>Clidemia hirta</i> ) – Zamal marron ( <i>Conyza sumatrensis</i> )
Ouest	Saint-Paul 204 m	Chiendent fil de fer ( <i>Cynodon dactylon</i> ) - Fataque ( <i>Panicum maximum</i> ) - Herbe de lait ( <i>Euphorbia heterophylla</i> ) - Herbe de riz ( <i>Setaria geminata</i> ) - <b>Jambellon</b> ( <i>Kyllinga erecta</i> ) – Liane d'encre ( <i>Passiflora suberosa</i> ) - <b>Margose</b> ( <i>Momordica charantia</i> ) - Pariétaire rouge ( <i>Amaranthus dubius</i> ) - Piquant blanc ( <i>Galinsoga parviflora</i> )
	Saint-Paul 881 m	Fataque ( <i>Panicum maximum</i> ) - Gros trèfle ( <i>Oxalis debilis</i> ) - <b>Herbe à bouc</b> ( <i>Ageratum conyzoides</i> ) - Herbe à vers ( <i>Chenopodium ambrosioides</i> ) - Herbe duvet ( <i>Paspalum paniculatum</i> ) - Herbe ruban ( <i>Phalaris arundinacea</i> )
	Les Aviron 798 m	Brède Morelle ( <i>Solanum nigrum</i> ) - Grande capucine ( <i>Tropaeolum majus</i> ) - <b>Herbe à bouc</b> ( <i>Ageratum conyzoides</i> ) - Herbe ruban ( <i>Phalaris arundinacea</i> ) - <b>Oumine</b> ( <i>Cyperus rotundus</i> )
Sud	Saint-Pierre 194 m	Colle colle ( <i>Desmodium incanum</i> ) - Herbe de lait ( <i>Euphorbia heterophylla</i> ) - <b>Margose</b> ( <i>Momordica charantia</i> ) - <b>Oumine</b> ( <i>Cyperus rotundus</i> ) – Liane Poc poc ( <i>Cardiospermum halicacabum</i> ) - Piquant blanc ( <i>Galinsoga parviflora</i> )
	Saint-Philippe 49 m	Chiendent fil de fer ( <i>Cynodon dactylon</i> ) - Chiendent queue de chat ( <i>Setaria pumila</i> ) - Colle colle ( <i>Desmodium incanum</i> ) – Liane Poc poc ( <i>Cardiospermum halicacabum</i> )

Voici le top 3 des adventices les plus fréquentes : 1, Herbe à bouc ; 2, la margose ; 3, le jambellon et l'oumine ex-aequo.



La margose



L'herbe à bouc



Le jambellon



L'oumine



## Bilan par bioagresseur

### Le borer rose (*Sesamia calamistis*)

Il est présent sur toute la Réunion. Sa période d'observation est entre 1 à 3 mois après la récolte de la canne à sucre.

Il peut développer rapidement juste après la coupe sur les jeunes souches de canne en levée. Il a commencé à être observé en août avec une intensité moyenne, stabilisé jusqu'à octobre pour diminuer significativement jusqu'à mars en intensité faible.

En avril, le risque devient nul.



		0	1	2	3	Evolution/2018
Borer rose ( <i>Sesamia calamistis</i> )	Fréquence					➡
	Intensité					

	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
2019	1	1	0	0	0	0	0	2	2	2	1	1

(0 : absence ; 1 : attaque faible ; 2 : attaque moyenne ; 3 : attaque forte)

### Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*)

Il est présent sur toute La Réunion. Sa période d'observation est entre 3 à 6 mois après la récolte de la canne à sucre.

Il commence à faire son apparition dès que la canne crée sa tige. Il est présent toute l'année car la canne en tige est tout le temps présente sur le territoire, dû à la période de 6 mois entre le début et la fin de campagne de récolte. L'intensité faible de décembre à janvier s'explique par la plus faible présence général des cannes dans le paysage réunionnais et du début de croissance des cannes de début de campagne. Le borer s'intensifie de février jusqu'à novembre tant qu'il trouve des tiges de cannes disponibles.



		0	1	2	3	Evolution/2018
Borer ponctué ( <i>Chilo sacchariphagus</i> )	Fréquence					➡
	Intensité					

	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
2019	1	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	1

(0 : absence ; 1 : attaque faible ; 2 : attaque moyenne ; 3 : attaque forte)

### Noctuelle (*Mythimna pseudoloreyi*)

Elle est présente sur toute La Réunion. Sa période d'observation est entre 1 à 3 mois après la récolte de la canne à sucre.

Elle a commencé à être observé en août avec une intensité faible. Son intensité a atteint son paroxysme de septembre à novembre. Et sa présence a été plus sporadique de décembre à février à un niveau faible.

En mars le risque devient nul.



		0	1	2	3	Evolution/2018
Noctuelle ( <i>Mythimna pseudoloreyi</i> )	Fréquence					➡
	Intensité					

	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
2019	1	1	0	0	0	0	0	1	3	3	3	1

(0 : absence ; 1 : attaque faible ; 2 : attaque moyenne ; 3 : attaque forte)

### Thrips (*Fulmekiola serrata*)

Il est présent sur toute La Réunion. Sa période d'observation a été toute l'année à un niveau moyen. Sans faire trop de dégâts direct, il est tout de même à surveiller.



		0	1	2	3	Evolution/2018
Thrips ( <i>Fulmekiola serrata</i> )	Fréquence					➔
	Intensité					

	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
2019	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2

(0 : absence ; 1 : attaque faible ; 2 : attaque moyenne ; 3 : attaque forte)

### Cochenille (*Aulacaspis tegalensis*, *Saccharicoccus sacchari*)

Elle est présente sur toute La Réunion. Sa période d'observation est toute l'année avec une intensité moyenne. Petite baisse en décembre au niveau de l'intensité, expliqué par la majorité des cannes déjà récoltées sur le territoire et une faible présence sur les cannes en début de croissance.



		0	1	2	3	Evolution/2018
Cochenilles ( <i>Saccharicoccus sacchari</i> )	Fréquence					➔
	Intensité					

	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
2019	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1

(0 : absence ; 1 : attaque faible ; 2 : attaque moyenne ; 3 : attaque forte)

### Rats (*Rattus sp.*)

Le rat est présent sur toute La Réunion. Il est présent toute l'année avec une plus forte concentration de juin à décembre lorsque la canne se concentre en saccharose.



		0	1	2	3	Evolution/2018
Rats ( <i>Rattus sp.</i> )	Fréquence					➔
	Intensité					

	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
2019	0	0	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2

(0 : absence ; 1 : attaque faible ; 2 : attaque moyenne ; 3 : attaque forte)

### Adventices (lianes, fataques, tabac boeuf, etc.)

Elles sont présentes sur toute l'île. Elles se multiplient grâce aux précipitations plus conséquentes d'octobre à février, ainsi qu'avec des températures chaudes idéales en cette période. Une fois que les cannes se développent de janvier à juillet et bloquent la photosynthèse des adventices, le taux de recouvrement de celles-ci baisse. De plus, les actions de gestion de l'enherbement après la campagne de récolte font également baisser fortement les adventices.



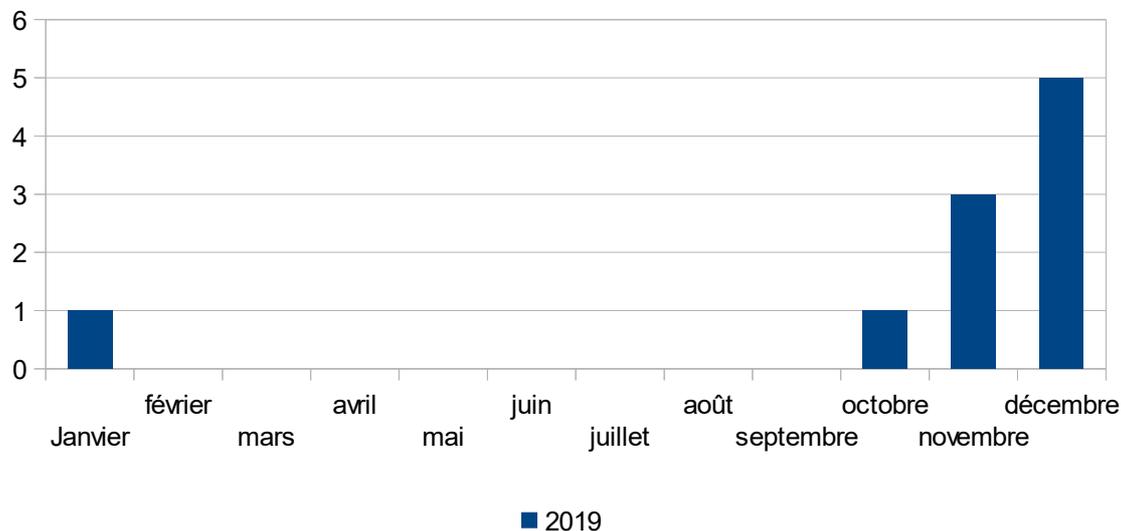
		0	1	2	3	Evolution/2018
Adventices	Fréquence					➡
	Intensité					

	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
2019	1,67	1,5	1	0,57	0,57	0,57	0,57	0,57	0,86	2	2,33	2,83

(0 : absence ; 1 : attaque faible ; 2 : attaque moyenne ; 3 : attaque forte)

Les seuils de dépassements ont été atteints en été sur les parcelles. C'est en décembre que le plus grand nombre de parcelles ont dépassées le seuil de 30 % d'enherbement avec 5 de nos 6 parcelles suivies. En effet, à cette période, les cannes sont encore jeunes et n'empêchent pas encore les adventices de se développer dans les conditions favorables d'ensoleillement et de pluies de l'été austral.

### Nombre de dépassement du seuil en 2019



Contact animateur du réseau d'épidémiosurveillance canne à sucre : Joseph ANTOIR, Chambre d'agriculture de La Réunion  
Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 / e-mail : [joseph.antoir@reunion.chambagri.fr](mailto:joseph.antoir@reunion.chambagri.fr)

Bulletin consultable sur [www.bsv-reunion.fr](http://www.bsv-reunion.fr)

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité